

LES ESSENTIELS DES BÂTIMENTS DE FRANCE

Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie
Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure

Conseil ISSN 2492-9727 n°05 – 18 août 2013 mäj 28 avr. 2020 – France POULAIN

Du bon usage de la tôle ondulée

Face à des moyens financiers qui ne sont pas toujours au rendez-vous, il est toujours possible d'utiliser des matériaux dits « seconds » pour couvrir les constructions. Distinguons plusieurs cas : la sauvegarde d'anciens bâtiments, les constructions contemporaines ou les annexes.

La tôle est très fréquemment utilisée dans nos campagnes car elle est le matériau le plus économique pour couvrir granges, hangars,... qui n'ont pas ou plus forcément d'usage direct pour leurs propriétaires. Et heureusement la tôle permet de préserver ces bâtiments, parfois les plus anciens des villages, le temps que l'on choisisse de les réutiliser et de les couvrir avec des matériaux plus pérennes.

Avec le temps, la tôle rouille et se pare de couleurs automnales que nous apprécions à leur juste valeur. Cela ne veut pas pour autant dire que nous souhaitons voir de la tôle partout ; mais nous reconnaissons qu'il agrmente les campagnes euroises et qu'il permet de préserver d'anciens bâtiments.

Dans le cas de constructions contemporaines, la tôle ne doit pas être utilisée comme un matériau principal en matière de couverture. Il vaut mieux lui préférer le zinc, certes plus compliqué à mettre en oeuvre mais plus noble et plus durable dans le temps.



Néanmoins, et dans le cas de peaux extérieures, des matériaux similaires en terme d'aspect et notamment de brillance peuvent être utilisés dans le cas d'une architecture contemporaine. C'est parfois le cas dans les constructions publiques, plus rarement dans le privé, mais notons un bel usage de ce type de matériaux dans construction ci-contre qui allie une longère de style ancien (mais entièrement neuve) et des passages et extensions plus modernes. Le fait que l'on puisse utiliser la tôle -ou des matériaux similaires- dans des constructions contemporaines est lié à leur caractère mat ou brillant, leur couleur et le fait qu'il a une force brute intéressante (s'il conserve ses propriétés initiales). Toute dégradation le fait pencher vers l'aspect des constructions présentes dans les bidonvilles.

Bien sûr, la tôle n'est pas un matériau durable pour les habitations et c'est pourquoi il sera toujours privilégier des matériaux comme la tuile, l'ardoise (même à pose losangée en 40x40cm) ou bien encore le zinc. Ce matériau étant peu cher, il peut néanmoins être utilisé pour des annexes de petites dimensions.



Attention toutefois à ce que l'usage de la tôle ne conduise pas à abandonner les bâtiments à leur déchéance. Car la pérennité de la tôle n'est que de quelques dizaines d'années notamment aux zones de frottement ou aux percements permettant de les fixer car la rouille trouve alors des terrains de développement intéressants. Les propriétaires les laissent se dégrader, progressivement la tôle n'assure plus son rôle d'étanchéité.

